

Coronavirus : les TAXI/VTC se lancent dans la livraison

Paris 07 avril 2020. Le 17 mars, en application de l'état d'urgence sanitaire, le gouvernement a annoncé le confinement des Français et la limitation des déplacements afin de réduire la propagation du Coronavirus.

Cette situation inédite a **deux conséquences**. D'une part, les demandes pour la livraison à domicile explosent. Les **délais proposés par les grandes surfaces s'allongent considérablement** (parfois plus d'une semaine !), ce qui complique le ravitaillement pour un nombre croissant de personnes confinées. D'autre part, **les chauffeurs taxi/VTC, connaissent une chute de 80% de leur activité**.

A la recherche de solutions, **Eurecab, la première application française où le client choisit son chauffeur**, a décidé de mettre en place un **service de livraison au départ des « Drives », qui offrent des délais réduits** pour le retrait des courses commandées en ligne.

Les chauffeurs des taxi/VTC volontaires peuvent désormais récupérer les courses auprès des commerçants afin de les livrer chez les particuliers, limitant au maximum les interactions et donc le risque sanitaire pour le client comme pour le chauffeur.

Avec cette solution, **Eurecab soutient également les chauffeurs des Taxi et VTC** qui continuent à exercer une activité malgré cette période compliquée. Le service est disponible à partir du 06 avril 2020 à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Marseille et est pour l'instant en phase d'expérimentation.

Théodore Monzies, fondateur d'Eurecab déclare : *« Nous avons voulu mettre en place ce service de livraison pour deux raisons : d'une part, la difficulté pour les particuliers de se faire livrer leurs courses car les moyens traditionnels de livraison sont saturés. D'autre part, nous avons voulu proposer aux chauffeurs qui le souhaitent une source complémentaire de revenus alors que le volume de courses a chuté de plus de 80%. »*

A propos d'EureCab

L'entreprise parisienne EureCab a été créée en 2015 par Théodore Monzies et Cédric Van Daele. La start-up a élaboré l'unique application de comparateur de prix pour les taxis et les voitures de tourisme avec chauffeurs (VTC) en France. EureCab a ouvert son site internet à l'été 2015 et son application sur smartphone est disponible depuis fin 2017. La plateforme compte déjà plus de 50 000 clients dans l'hexagone et plus de 400 chauffeurs actifs. EureCab ambitionne de se développer à l'international.

Chiffres clés :

Création : avril 2015

Effectif : 5 personnes

Plateformes comparées : SnapCar, LeCab, Marcel et Uber + 400 chauffeurs indépendants actifs

Clients en 2018 : 50 000

Site Web : <https://www.EureCab.com/>